

Banque de la Colombie-Britannique—Loi

autres possibilités? Il y avait la possibilité que la Vancouver City Savings Credit Union et d'autres banques rachètent l'institution en difficulté. Avons-nous sondé les autres banques figurant à l'Annexe A pour savoir si elles ne voulaient pas participer à la transaction? A-t-on par exemple essayé d'amener les déposants et les principaux actionnaires à mutualiser la banque? S'est-on employé à encourager les personnes déjà mêlées de près à cette affaire à racheter la banque? A-t-on étudié cette possibilité? On ne nous en a rien dit, ni fourni le moindre renseignement. On s'est contenté de nous dire: voilà la solution; il faut l'adopter. C'est cela qui m'inquiète. Je ne comprends pas que nous devrions nous abstenir de renflouer cette institution financière en difficulté et ne pas chercher à assurer son rétablissement.

En deuxième lieu, il faut reconnaître que les activités de la Banque de la Colombie-Britannique se sont déroulées principalement en Colombie-Britannique, comme le révèle d'ailleurs le nom de l'institution, bien que dernièrement elle ait eu certaines activités en Saskatchewan en raison de la faillite de la Pioneer Trust.

Certes, comme l'a rappelé un peu plus tôt le député de Surrey—White Rock—Delta-Nord (M. Friesen), il se peut que le Programme énergétique national ait pu avoir quelques conséquences minimales sur l'économie de la Colombie-Britannique, mais n'oublions pas qu'il y a eu aussi le tarif de 50 p. 100 que les États-Unis ont imposé sur le bois d'oeuvre et un autre sur le bardeau, ce qui a entraîné la fermeture d'une foule de scieries dans ma circonscription et ailleurs. Je sais qu'un certain nombre de ces scieries faisaient affaire avec la Banque de la Colombie-Britannique. Je dirai que toute une série de facteurs ont contribué à créer cette situation. Il demeure que, si le gouvernement du Canada avait réagi d'une façon plus habile, plus professionnelle et appropriée à la faillite des autres institutions financières et régionales de l'Ouest, je ne pense pas que la réaction en chaîne aurait persisté et nous n'aurions pas eu à débattre ce projet de loi aujourd'hui. J'espère simplement que nous réussirons à enrayer cette réaction épargnant ainsi d'autres institutions financières.

Mme Mary Collins (Capilano): Monsieur le Président, je suis heureuse de pouvoir prendre part au débat sur la vente des actifs de la Banque de la Colombie-Britannique à la Banque de Hongkong du Canada. Je suis partagée à ce sujet, car, évidemment, comme je viens de cette province, je me rappelle quand la Banque de la Colombie-Britannique a été fondée. Je me souviens des grands espoirs que nous fondions en elle. Nous trouvions emballant d'avoir notre banque à nous. Nous devons aujourd'hui nous rendre à l'évidence: étant donné la tournure des événements de ces dernières années, la banque ne peut survivre et ses actifs doivent être vendus. Dans ce sens-là, le débat n'est donc pas une occasion réjouissante.

D'un autre côté, je suis très contente que la Banque de la Colombie-Britannique ait pu conclure avec la Banque de Hongkong du Canada ce que je considère comme d'excellentes conditions de vente, et je voudrais traiter de certains aspects de cette affaire dans le cours de mon intervention.

Les observations de mes collègues de l'opposition m'ont troublée car j'ai l'impression qu'elles ne traduisent pas fidèlement la situation que nous débattons. Le fait est que la mesure législative dont nous sommes saisis a été demandée par le conseil d'administration de la Banque de la Colombie-Britannique. Le gouvernement ne l'impose pas à la banque. Nous ne discutons pas d'une proposition du gouvernement. Il s'agit d'une entente entre deux entreprises privées, la Banque de la Colombie-Britannique et la Banque de Hongkong du Canada.

● (1230)

Pour que ce marché puisse se conclure avant que l'actif de la Banque de la Colombie-Britannique ou la confiance qu'elle inspire ne s'amenuise encore, la mesure à l'étude aujourd'hui va autoriser la vente et retarder la réunion des actionnaires de 14 jours. Nous ne faisons, comme gouvernement, que faciliter la transaction. Nous n'avons joué aucun rôle dans cette vente.

Mon collègue le député de Kamloops—Shuswap (M. Riis), a demandé quelles étaient les autres options. Si l'on considère ce qui s'est produit au cours de la dernière année, où la Banque de la Colombie-Britannique a reconnu qu'elle connaissait des difficultés, comme l'a mentionné mon collègue de Saskatoon, nous constatons qu'un grand nombre de ces problèmes étaient dus aux initiatives du gouvernement précédent en matière de politique énergétique, lesquelles ont mis dans le pétrin de nombreuses sociétés de l'Ouest. Si je me souviens bien, la Banque de la Colombie-Britannique était très sensible aux intérêts et aux sociétés de l'Ouest. Malheureusement, un grand nombre de sociétés qui avaient contracté des emprunts auprès de cette banque n'ont pas fait de bonnes affaires et sont en difficulté. Les pertes dans le portefeuille des prêts de la banque ont augmenté de façon spectaculaire. En fait, c'est au cours du quatrième trimestre de cette année que la banque a admis qu'à cause de ces pertes, elle devrait prendre des mesures rapides ou être acculée à la faillite.

Je crois comprendre qu'au cours des derniers mois, cette banque a eu des discussions avec plusieurs autres institutions financières, notamment dans l'Est. Certains députés seront peut-être d'accord avec l'article paru ce matin dans le *Globe and Mail* qui cite le président de la Banque Toronto-Dominion, M. Robin Korthals. On rapporte qu'il a affirmé que le marché avec la Banque de Hongkong du Canada était la meilleure solution en l'occurrence pour les actionnaires et les déposants de la Banque de la Colombie-Britannique. Il a déclaré que la seule autre alternative était la liquidation. Il a fait également remarquer que, en dépit des démarches de la Banque de la Colombie-Britannique auprès d'autres grandes banques à charte canadiennes, et de quelques banques dont le siège social est aux États-Unis, les banques de l'Est se sont inquiétées des problèmes du portefeuille des prêts de cette banque.

Je sais également qu'il y a eu des discussions avec Vancity et que des propositions ont été faites. Cependant, à ma connaissance, cette société n'a pas pu réunir le capital nécessaire. Les discussions se sont alors poursuivies avec la Banque de Hongkong du Canada.